

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

**N° 08-2025**

L'an deux mille vingt cinq, le 07 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. CHAMPAUD Marc, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 01 avril 2025

**PRESENTS** : MM CHAMPAUD Marc – GORGE Christine – DION Daniel –  
LAHAYE Françoise – SUBRENAT Valérie - MARIE-OLIVE Julie - CALIZZANO Mathieu  
**EXCUSES** : JORGE Thierry - VANHOUTTE (MARZAN) Véronique -

**SECRETAIRE** : MME GORGE Christine  
Monsieur Thierry JORGE a donné procuration.

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
9	7	8	1	8	8	0	0

**OBJET** : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES  
LOCALES POUR L'ANNEE 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder au vote des taux des trois taxes directes locales pour l'année 2025.

Il présente l'état de notification faisant apparaître les bases prévisionnelles, les plafonds à ne pas dépasser, les taux votés pour l'année 2025 ainsi que le produit fiscal attendu.

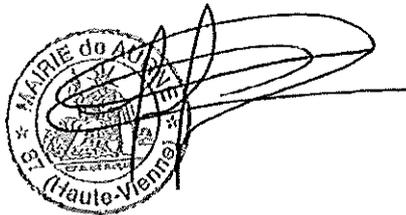
Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition pour l'année 2025 tels que présentés ci-dessous :

TAXES	TAUX 2024	TAUX 2025
- FONCIERE BÂTI	32.85	32.85
- FONCIERE NON BÂTI	85.44	85.44
- TAXE D'HABITATION	10.72	10.72

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Augne, le 11 avril 2025.

Le Maire,  
Marc CHAMPAUD



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 087-218700409-20250407-DELIB\_N\_09\_2025-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 09-2025

L'an deux mille vingt cinq, le 07 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. CHAMPAUD Marc, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 01 avril 2025

**PRESENTS** : MM CHAMPAUD Marc – GORGE Christine – DION Daniel –  
LAHAYE Françoise – SUBRENAT Valérie - MARIE-OLIVE Julie - CALIZZANO Mathieu  
**EXCUSES** : JORGE Thierry - VANHOUTTE (MARZAN) Véronique -

**SECRETAIRE** : MME GORGE Christine  
Monsieur Thierry JORGE a donné procuration.

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
9	7	8	1	8	8	0	0

**OBJET : VOTE du BUDGET PRIMITIF 2025**

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2025 équilibré en recettes et en dépenses :

- section de fonctionnement : 380 984.29 €
- section d'investissement : 140 330.29 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Augne, le 11 avril 2025.

Le Maire,  
Marc CHAMPAUD

